

GRILLE D'ANALYSE D'UNE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

# Aménagements paysagers

## Label QualiPaysage

### Objet de la fiche

Cette fiche est proposée par QualiPaysage afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dans l'analyse des candidatures lorsqu'un opérateur économique invoque une équivalence au Label QualiPaysage – Aménagements paysagers, sans en être titulaire.

Elle constitue une aide méthodologique destinée à faciliter une analyse objective, argumentée et traçable des garanties présentées par le candidat.

Elle peut être conservée et annexée au rapport d'analyse des candidatures afin de contribuer à la motivation de l'appréciation portée par l'acheteur.

### Avant de commencer

Le Label QualiPaysage est exclusivement accessible aux entreprises titulaires d'une qualification QualiPaysage.

Les exigences du label viennent compléter celles de la qualification. Elles portent notamment sur :

- l'organisation de l'entreprise ;
- la préparation et le suivi des chantiers ;
- la qualité d'exécution des ouvrages ;
- la sécurité ;
- les compétences des équipes ;
- les pratiques de management et d'amélioration continue.

En conséquence, l'analyse d'une demande d'équivalence au label dépend de la situation du candidat.

### Informations générales

Acheteur

Consultation

Entreprise analysée

Label QualiPaysage visé

**Aménagements paysagers**

Date de l'analyse

Analyste

## Étape préalable : identifier la situation de l'entreprise

### ○ Cas n° 1

L'entreprise est titulaire de la qualification QualiPaysage correspondant aux prestations concernées mais ne dispose pas du Label QualiPaysage.

**Compléter uniquement la présente fiche.**

### ○ Cas n° 2

L'entreprise ne possède ni qualification QualiPaysage, ni Label QualiPaysage.

Dans cette situation, il convient d'apprécier en premier lieu si les capacités techniques de l'entreprise présentent des garanties comparables à celles exigées pour la qualification.

**Compléter successivement :**

- La fiche d'aide à l'analyse d'une demande d'équivalence à la Qualification QualiPaysage (Confirmée ou Spécialisée selon le cas) ;
- Puis, uniquement si les garanties techniques apparaissent comparables, compléter la présente fiche relative au Label QualiPaysage.

### ○ Cas n° 3

L'entreprise est déjà titulaire :

- de la qualification QualiPaysage concernée ;
- du Label QualiPaysage.

**Aucune analyse d'équivalence n'est nécessaire.**

## Principe général

Le Label QualiPaysage ne constitue pas une démarche indépendante.

Il repose sur un socle préalable de compétences techniques attesté par la qualification QualiPaysage.

L'analyse d'une éventuelle équivalence au label ne peut donc être menée qu'après avoir vérifié, ou considéré comme acquises, les garanties correspondant à la qualification concernée.

Le Label QualiPaysage repose par ailleurs sur un audit des pratiques de l'entreprise et de ses réalisations.

La présente fiche permet d'apprécier les garanties pouvant être démontrées au moyen des éléments produits par le candidat. Elle ne saurait toutefois se substituer à un audit de terrain.

## Méthode d'analyse recommandée

L'analyse de l'équivalence ne consiste pas à vérifier si le candidat produit exactement les mêmes documents que ceux exigés dans le cadre du Label QualiPaysage.

Elle consiste à apprécier si les éléments présentés permettent de démontrer un niveau de garanties comparable, notamment en matière :

- d'organisation de l'entreprise ;
- de préparation et de suivi des chantiers ;
- de qualité d'exécution des ouvrages ;
- de prévention des risques ;
- de compétences des équipes ;
- d'amélioration continue.

L'acheteur motive son appréciation au regard des éléments effectivement produits par le candidat.

## Analyse des garanties présentées

| N° | Critère du référentiel QualiPaysage                                                                                                                                                           | Exemples de documents                                                                                         | Pièce(s) produite(s) par le candidat | Analyse de l'acheteur | Garantie apportée                                                                                                       | Observations |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 1  | <b>Organisation de l'entreprise</b><br>L'entreprise dispose d'une organisation permettant d'assurer la préparation, la réalisation et le suivi de ses chantiers.                              | Organigramme, procédures internes, manuel qualité, fiches de fonction.                                        |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 2  | <b>Préparation des chantiers</b><br>Les modalités de préparation des chantiers sont formalisées (revue de contrat, préparation technique, commandes, logistique, diffusion des informations). | Revue de contrat, check-list de préparation, procédure interne, dossier de préparation.                       |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 3  | <b>Suivi des chantiers</b><br>L'entreprise assure un suivi opérationnel des chantiers tout au long de leur réalisation.                                                                       | Planning hebdomadaire, feuilles de mission, comptes rendus de chantier, rapports de suivi.                    |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 4  | <b>Organisation documentaire</b><br>Les responsables disposent des documents nécessaires à la bonne exécution des travaux.                                                                    | Dossiers de chantier, plans, fiches techniques, procédures, consignes.                                        |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 5  | <b>Compétences des équipes</b><br>Les compétences et formations des salariés sont adaptées aux travaux réalisés et font l'objet d'un suivi.                                                   | Plan de formation, tableau des compétences, habilitations, entretiens professionnels, formations spécifiques. |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 6  | <b>Règles professionnelles</b><br>Les règles professionnelles, normes, DTU et documents techniques applicables sont connus, accessibles et appliqués.                                         | Documentation technique, procédures, preuves de diffusion, référentiel interne.                               |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 7  | <b>Santé et sécurité</b><br>L'entreprise met en œuvre une organisation permettant de maîtriser les risques professionnels et les interventions à proximité des réseaux.                       | DUERP, procédures sécurité, AIPR, autorisations de conduite, plans réseaux, causeries sécurité.               |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |
| 8  | <b>Gestion des matériels</b><br>Les matériels et équipements font l'objet d'un suivi et des contrôles réglementaires nécessaires.                                                             | Registre matériel, contrôles périodiques, maintenance, vérifications réglementaires.                          |                                      |                       | <input type="radio"/> Démontrée<br><input type="radio"/> Partiellement démontrée<br><input type="radio"/> Non démontrée |              |

| N° | Critère du référentiel QualiPaysage                                                                                                                                                            | Exemples de documents                                                                                              | Pièce(s) produite(s) par le candidat | Analyse de l'acheteur | Garantie apportée                                                                                                        | Observations |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 9  | <b>Qualité d'exécution</b><br>Les réalisations témoignent d'un niveau de finition conforme aux règles de l'art et aux exigences du marché.                                                     | Photographies, visites de chantier, rapports de réception, attestations de satisfaction, exemples de réalisations. |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 10 | <b>Encadrement des chantiers</b><br>Les responsables de chantier assurent un suivi technique des travaux et veillent au respect des exigences du marché.                                       | Organigramme, fiches de fonction, comptes rendus, exemples de suivi de chantier.                                   |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 11 | <b>Amélioration continue</b><br>L'entreprise met en œuvre une démarche d'amélioration continue de ses pratiques et assure le traitement des écarts ou réclamations.                            | Procédure qualité, registre des réclamations, plans d'actions, suivi des non-conformités, retours d'expérience.    |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 12 | <b>Responsabilité sociétale et environnementale</b><br>L'entreprise met en œuvre des pratiques contribuant à la prévention, à la protection de l'environnement et à la responsabilité sociale. | Politique RSE, procédures environnementales, gestion des déchets, achats responsables, actions de sensibilisation. |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |
| 13 | <b>Pratiques observables sur chantier</b><br>Les éléments produits permettent d'apprécier que les pratiques décrites sont effectivement mises en œuvre sur les chantiers.                      |                                                                                                                    |                                      |                       | <input type="radio"/> Comparable<br><input type="radio"/> Partiellement comparable<br><input type="radio"/> Non démontré |              |

## Appréciation globale

Au regard des éléments analysés, les pièces produites permettent-elles d'apprécier des garanties organisationnelles et qualitatives comparables à celles exigées dans le cadre du Label QualiPaysage – Aménagements paysagers ?

- ☐ Oui
- ☐ Partiellement (des compléments seraient nécessaires)
- ☐ Non

## Observations complémentaires de l'acheteur

## Conclusion de l'analyse

La présente fiche constitue une aide méthodologique destinée à accompagner l'analyse des garanties présentées par un candidat sollicitant une reconnaissance d'équivalence au Label QualiPaysage.

Elle ne vaut ni reconnaissance d'équivalence, ni validation des capacités d'un opérateur économique.

L'appréciation des garanties présentées relève de la seule responsabilité de l'acheteur, dans le respect des principes de la commande publique.

La présente fiche peut être conservée et annexée au rapport d'analyse des candidatures afin de contribuer à la motivation de l'appréciation portée sur les éléments produits par le candidat.